

Des Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) en Guyane.



La semaine du 21 au 25 janvier 2019, Les Géosciences étaient à l'honneur dans notre académie. A cette occasion, au Lycée Léopold Elfort, 2 groupes élèves de Premières (section Scientifique et Section Economique et Sociale) ont eu l'opportunité de rencontrer M. Pascal Giffard, Directeur Adjoint au Parc naturel régional de la Guyane et qui s'occupe entre autres d'un programme autour des énergies renouvelables avec des investissements réalisés en ce sens sur Mana.



C'est au cours de la préparation de leur TPE (Travaux Personnels Encadrés évalués à la mi-mars) dont le thème principal est « l'énergie » que les élèves qui ont eu cette initiative. En effet, un groupe avait choisi pour sujet « Agir pour son avenir, les énergies renouvelables » et l'autre « Les véhicules électriques ». Après leur avoir donné les informations nécessaires à leur démarche, les élèves ont pris contact avec Madame Hélène Sirder, qui en sa qualité de 1ère Vice-Présidente, est chargée des dossiers en lien avec les énergies renouvelables à la Collectivité Territoriale de Guyane et a demandé à M. Giffard d'intervenir le lundi 21 janvier 2019 de 15h45 à 17h30. La présentation débuta alors par l'annonce qu'il y a des TEPCV en Guyane.

Un TEPCV, qu'est-ce que c'est ?

Les élèves ont découvert qu'il s'agissait d'un **label national délivré par le ministère en charge de l'écologie**. Ils ont été sensibilisés à ce programme global qui récompense les territoires engagés dans un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe. Cette initiative en faveur de la transition écologique a été lancée en 2014 sous l'impulsion de Madame Ségolène Royal, à l'époque Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en marge du projet de loi qui allait **devenir la « loi pour la transition écologique et la croissance verte » promulguée le 17 août 2015.**



Le **TEPCV** (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) est donc le titre qui identifie aujourd'hui les territoires sélectionnés pour cette initiative. Une fois lauréats, ils s'engagent à réduire les besoins en énergie de leurs habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. « Depuis la création de cette loi, **La Guyane compte aujourd'hui 8 TEPCV parmi les 560 territoires lauréats français. La commune de Montsinery-Tonnegrande et la CACL en mai 2016, puis La CCOG, le PNRG, les communes de Saint-Georges de l'Oyapock, Matoury, Roura et Rémire-Montjoly entre mars et mai 2017.** » informa M.Giffard.

Les missions du PNRG en tant que TEPCV

Le Parc Naturel Régional de la Guyane créé en 2001, rassemble les communes de : Mana, Sinnamary, Iracoubo, Roura, Saint-Georges de l'Oyapock et Ouanary. **Le PNRG est géré par une charte qui vise à préserver un équilibre entre le respect de l'environnement et le développement raisonné des activités humaines.** Elle fixe également les objectifs à atteindre en concertation avec les différents partenaires du territoire. « *Le CNES, La CTG, L'union Européenne et L'état sont les financeurs principaux des TEPCV en Guyane.* » a précisé M.Giffard.

L'agent du Parc a poursuivi son intervention en citant les atouts du PNRG qui lui a permis de devenir un TEPCV. Il réunit notamment **une forte diversité de populations** et c'est un **territoire d'une grande diversité d'écosystèmes et de ressources naturelles** qu'il valorise dans une démarche durable.



Il a poursuivi sur les missions du PNRG en matière de promotion des énergies renouvelables qui se définissent sur 3 axes : les transports « propres » ; la réduction de la consommation d'énergie et la promotion des énergies renouvelables;

L'éducation à l'environnement et la sensibilisation énergies renouvelables. « Par exemple, 39 lampadaires solaires ont été installés sur les écarts des communes de Mana, Iracoubo, Roura et de Saint-Georges de l'Oyapock non raccordés au réseau. Nous commençons à être équipés de véhicules « propres ». Nous possédons un véhicule hybride non rechargeable qui utilise à la fois l'énergie fossile et l'électricité et un véhicule entièrement électrique.



Il est prévu que 5 bornes de recharge électrique soient installées sur le territoire afin de sécuriser les déplacements professionnels des agents et leur éviter les ruptures de charge. Nous avons aussi contribué à l'isolation thermique de 15 bâtiments communaux à Roura et Mana dont la bibliothèque municipale de Man Vévé.» a indiqué M.Giffard.

Le Directeur adjoint du PNRG a été agréablement surpris de l'intérêt que portent ces jeunes dans ce domaine. Il leur a d'ailleurs suggéré d'envisager une orientation dans le secteur de l'énergie « propre » qui est très prometteur. Il ajouta pour finir « Si l'on souhaite poursuivre un développement durable pour La Guyane et passer à 100% énergies renouvelables, on aura besoin de professionnels compétents et diversifiés ». Ce fut donc une rencontre très enrichissante pour les élèves tant pour l'acquisition de nouvelles connaissances en matière d'énergie que pour la découverte d'Une Guyane qui se voudrait toujours « verte » pendant encore plusieurs décennies ! Et vous, que feriez-vous pour La Guyane de demain ?



Ressource détaillée sur ce site : <http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/201708-tepcv.pdf>

« **Emelyn** » : L'intervention c'était super j'ai adoré, je pensais pas qu'on allait avoir autant de réponses venant de la part de M.Giffard car grâce à lui notre TPE est sûr d'être rempli. Des réponses très pertinentes venant de sa part également.

« **Alexis** » : J'ai trouvé que les informations qu'il nous a énoncées étaient essentielles pour la poursuite de notre TPE. Il a très bien interagi avec nous...Nous n'avons pas eu trop de mal à lui poser des questions... Il nous a même conseillé de nous renseigner à d'autres services pour encore enrichir notre sujet. Son intervention vraiment était superbe.